## Generali Espace Lux Capi France Fiche Info



Generali Luxembourg S.A. | Tél.: +352 27 86 26 20 | contact@generali.lu | www.generali.lu

TYPE DE PRODUIT	Contrat de capitalisation
DROIT APPLICABLE	Droit français
LANGUE	Française
SOUSCRIPTEUR	Personnes physiques, résidentes fiscales françaises Personnes morales établies en France (sous conditions)
DURÉE	Durée déterminée
DEVISE DE RÉFÉRENCE	EUR
VERSEMENTS	
VERSEMENT INITIAL	Min. 500.000,- € Min. 10.000,- € par support d'investissement si investissement dans Fonds Général, FondsExternes ou Fonds Internes Collectifs Min. 250.000,- € par Fonds Interne Dédié Min. 250.000,- € par Fonds d'Assurance Spécialisé
VERSEMENTS LIBRES	Possibles à tout moment
	Min. 20.000,- € par Fonds Interne Dédié
	Min. 100.000,- € par Fonds d'Assurance Spécialisé Min. 10.000,- € par support d'investissement si investissement dans Fonds Général, Fonds Externes ou Fonds Internes Collectifs
MODE DE VERSEMENT	Uniquement par virement bancaire depuis le compte du souscripteur / le compte-joint des co-souscripteurs
INVESTISSEMENT	
SUPPORTS D'INVESTISSEMENT	Les versements peuvent être investis dans l'ensemble des supports d'investissement suivants (sous réserve du respect des min. d'investissement) : - Fonds Général - Fonds Externes - Fonds Internes Dédiés - Fonds Internes Collectifs - Fonds d'Assurance Spécialisés
Investissement pendant le délai de renonciation	Les versements, nets de frais, sont investis directement dans le  ou les supports d'investissement choisis pa le souscripteur
DISPONIBILITÉ DE L'ÉPARGNE	
RACHAT PARTIEL	Possible à tout moment  Montant d'un rachat partiel : min. 10.000,- €  Solde du contrat après un rachat partiel : min. 10.000,- €  Solde par support d'investissement après un rachat partiel : min. 10.000,- € excepté pour le Fonds Interne  Dédié (min. 250.000,- €)
RACHAT TOTAL	Possible à tout moment
RÉORIENTATION DE L'ÉPARGNE	
ARBITRAGES	Possibles à tout moment Min. 10.000,- € par support d'investissement excepté pour le 1 <sup>er</sup> investissement dans un Fonds Interne Dédié (min. 250.000,- €) et Fonds d'Assurance Spécialisé (min. 250.000,-€) Solde par support d'investissement après arbitrage : min. 10.000,- € excepté pour le Fonds Interne Dédié (min. 250.000,- €)

FRAIS DE RACHAT FRAIS D'ARBITRAGE	N/A  Max. 0.50 % des sommes arbitrées
FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE	Frais en fonction du support d'investissement : - Fonds Général : max. 0,90 % des réserves - Fonds Externes : max. 1,50 % des réserves - Fonds Internes : max. 2 % des réserves

Ce document n'est pas contractuel et est remis à titre d'information uniquement. Il n'a pas vocation à être exhaustif et peut être sujet à modification. Le Document d'Informations Clés relatif à ce produit est disponible sur le site internet de Generali Luxembourg : www.generali.lu

Max. 4,5 % de chaque versement

FRAIS DU CONTRAT

FRAIS D'ENTRÉE